

BILAN DES REALISATIONS

	1983:-:						**
	Régulateur du Mantel	62 341	Frs	dont	subventions	12 500 F	
	Couverture du bief de Lyponne	57 512	Frs				
	Travaux de voirie : Rue Vieille, accès au camping, petits travaux divers	133 900	Frs	dont	subventions	85 000 F	
	Station de Taillis-Vert : renouvellement de certains appareils		1.74%	dont	subventions	34 000 F	
	Achat de terrains pour terrain de Sport Divers frais généraux	70 672	Frs				
	1984 - Paris and State (1984)						
	Réalisation économie d'énérgie Mairie	1-1				15 645 To	
	et Ecole	77 777		don	t subventions	15 445 f.	
	Achat camion voirie	83 310					
	Réfection W.C. publics	30 017					
	Aménagement terrain se Sports lère partie		a Maria	dont	subventions	435 092 1	
•	Eclairage public, extension du réseau	13 977	Frs	Santa Santa Santa			
	Travaux de voirie : Impasse du Ternay, chemin de la Rivory, Rue de la Madone, Montée de Drevard, accès usine PROTECATOM, Plaques de Rues	511 769) Frs		19		
	Voirie Forestière : Chemin de Bel Air	169 280	Frs	dont	subvention	56 000 F	i
	1.5·8·5 题:						
	Acquisition de matériel pour le terrain de Sports	27 17	5 Frs				
	Acquisition de matériel Salle des Fêtes	11 53	6 Frs				
	Hall d'entrée Mairie + Vitrine	35 94	0 Frs				
	Réfection ancienne Mairie (Intérieure)	26 60	2 Frs				
	Jeux de boules	29 42	9 Frs				
	Toiture église	31 46	0 Frs				
	Traitement des charpentes Mairie et Ecole	17 65	O Frs	90 31			
	Travaux de voirie : Aménagement chaussée de la Condamine, Chemin de la Miellerie, de la Plessard, Coron, de la Croze, Place de la Mairie	301 81					
	Aménagement Terrain de Sports (suite)		0 Frs	* .			
	Eclairage public, extension du réseau	14 52	8 Frs				
	Divers frais généraux		77				

Acquisition de terrains CANCADE en vue							
de la réalisation d'un lotissement	89	276	Frs			36	
Acquisition d'immeubles Rue Neuve	58	027	Frs				
Acquisition matériel de récupération de verre, container, matériel Sapeurs-Pompiers matériel de bureau, lit de conservation							
pour la Maison de retraite, Ecran Cinéma, tonne à lisier pour Station d'épuration.	83	362	Frs	dont subventions	16	500	Fre
Véhicule Sapeurs-Pompiers	60	482	Frs	subvention à ven	ir		
Salle des fêtes	005	446	Frs	subv. encaissée subv. à venir		000 500	
Ravalement de façade ancienne Mairie	36	025	Frs		555	500	F I'S
Aménagement Terrain de Sports (vestiaire, sanitaires et abords)	173	496	Frs	subv. à venir	54	g/s	Fre
reste à payer			Frs		54	500	E E C
Plantation d'arbres et fleurissement	16	110	Frs				
Assainissement de Châtagnard	355	777	Frs	dont subv. subv. à venir		100 150	
Travaux effectués pour canalisations d'eau du Mâs de cheval à la Plessard (non réglés)	593	000	Frs			000	•
Travaux de voirie : Pas de Riot, chemin de Châtagnard, Mtée du Calvaire, le Pré-				A Superior Control of the Control of	;		
Battoir, et divers travaux d'entretien	535	832	Frs				

&0&0&0&0&0&

ROGGATIL D'INTERET MELLE

La Commune de SAINT JULIEN MOLIN-MOLETTE fait l'objet d'un PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) qui a débuté le 16 Juillet 1986 pour une durée d'un An.

Ce PIG contrairement à L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMBLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) est plutôt favorable aux propriétaires occupants. En effet, le seul avantage du PIG pour les propriétaires bailleurs est le fait qu'ils peuvent obtenir plus facilement un prêt conventionné pour le financement de leurs travaux, par le biais de la double dérogation.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

Dans le cadre d'un P.I.G., les propriétaires occupants peuvent obtenir une prime de 25 % sur un montant de travaux plafonné à 70 000 Frs TTC, soit une prime maximum de 17 500 Francs.

Pour obtenir cette prime, certaines conditions sont requises :

- Etre propriétaire,

- Occuper son logement à titre de résidence principale (certaines dérogations peuvent être accordées, notamment pour les futurs retraités)

- La construction doit avoir plus de 20 Ans

- Elle ne doit pas avoir bénéficié d'aide de l'Etat depuis moins de 10 ans,
- Les travaux ne doivent pas commencer avant la notification d'attribution de la prime,
- Les travaux envisagés doivent répondre à un réel besoin d'amélioration du confort (chauffage, salle de bains, économie d'énérgie, etc...)
- Enfin, les candidats à la prime ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources calculé à partir du revenu imposable de l'année 1984 pour les dossiers déposés en 1986.

Pour tous renseignements complémentaires, les propriétaires peuvent s'adresser à :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT Service PAH, 22 Rue Balay 42 - SAINT ETIENNE

Tél. 77-32-70-74 de 9h à 11 h 45

RECOMMANDATIONS

SERVICE DES EAUX

ABONNEMENT AU RESEAU D'EAU :

A votre arrivée dans un nouveau logement, vous devez venir vous signaler en mairie, et faire relever votre compteur.

RESILIATION :

De même tout déménagement doit être signalé en mairie, si vous ne désirez pas que les consommations qui ne vous concernent pas, vous soient facturées.

REGARD D'ACCES AU COMPTEUR :

Vous devez tenir le regard propre et facilement accessible. Par égard pour les Agents chargés de relever vos consommations d'eau, évitez les dalles trop lourdes, fond de garage trop encombré, sale etc...

FUITES :

Dans l'intérêt de tous, si vous entendez un sifflement ou un bruit anormal pouvant provenir des conduites d'eau, vous serez aimable de le signaler en Mairie.

Mais la responsabilité de la Commune s'arrête au compteur (inclus). Toute fuite après compteur est à votre charge et vous pouvez contacter le plombier de votre choix. Pensez qu'une simple fuite de chasse d'eau peut coûter très chère.

Repérer l'emplacement de la bouche à clé afin de faciliter l'intervention en cas d'incident.

GEL:

Utiliser de préférence du polystyrène ou tous matériaux secs isolants qui ne prennent pas l'humidité. (chiffons, paille ayant pris l'humidité pourront geler). Les abonnés qui ne respecteraient pas les consignes ci-dessus, se verraient appeler à prendre en charge les frais de renouvellement du compteur.

ET ENFIN PAR TEMPS DE SECHERESSE :

N'usez pas d'eau inutilement. Les pelouses, les lavages de voitures peuvent attendre, PAS LES HABITANTS, NI LES ANIMAUX.

En cas d'incidents, prévenir Monsieur Laurent RICHARD, Le Faubourg. Ou en cas d'absence, Monsieur Christian DOREL à CORON.

MERCI.

DECHARGE DES MATERIAUX ET DEBLAIS

La Commune avait conservé l'ancienne décharge des Ordures Ménagères à Châtagnard pour la dépose de matériaux de déblais uniquement.

Le propriétaire, par suite au non respect de l'accord conclu, (d'autres déchets continuant à y être déverses,) a dénoncé cet accord à compter du ler JANVIER 1987.

De ce fait, le terrain de châtagnard sera rendu à son propriétaire à cette date. Aucun matériaux ne devra plus y être déposés.

Les Entrepreneurs ou particuliers qui auront à effectuer l'évacuation de déblais (uniquement), devront désormais s'adresser en Mairie.

En Décembre 1985, le Conseil Municipal a exprimé le souhait de voir se renouveler le Fête de printemps qui repartait depuis deux ans à la date de la Foire du 12 MAI.

La Commission des fêtes s'est alors mise au travail, devenant par la même occasion la première commission extra - municipale (complétée par des membres autres que des conseillers). Trois activités ont été décidées puis organisées :

Le Cross

Le rassemblement de voitures de collection

le week-end artisanal.

En Septembre dernier, j'ai réuni la commission pour tirer les conclusions de ces trois événements, et préparer l'avenir. A l'unanimité, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de renouveler l'expérience.

Le travail ayant repris, il a été décidé de concentrer l'effort sur un même week-end, les Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 1987 avec :

- Exposition artisanale sur les deux jours, avec nocturne jusqu'à 21 heures le samedi.

- Animation des rues du village.

- Soiree familiale le 13 au soir animée par Pierre Elvira à la Salle des Fêtes.
- Exposition de minéraux et d'oiseaux le 14 Juin.
- Rassemblement de véhicules de collection le 14 Juin.

Ces journées devant servir à promouvoir toute forme de production locale, cette liste ne doit pas s'arrêter là. un appel est donc lancé : si vous aussi vous refusez de vous endormir, venez soumettre vos idées (marché fermier, étale de charcuterie, etc ...), et participer activement à la vie locale. VOUS ETES ATTENDUS.

Revenons un peu sur le passé.

Ce fut d'abord le Cross, pris en charge par deux associations sportives locales Foot-Ball et Tennis. La participation fut nombreuse ; l'organisation réussie fut à l'image de cette journée ensoleillée. Je crois même que les organisateurs, fiers de ce coup d'essai, nous en préparent un autre pour 1987.

Vous avez ensuite assisté au rassemblement de véhicules de collection organisé par P. Gouthez et moi-même. Cette manifestation, regroupant une vingtaine de voitures eut lieu en parallèle à la fête du Cheval. Ce jour là, chevaux vapeur firent très bon ménage avec ceux du Club Régency à La Rivoire;

Quelques jours après, une épreuve-étape du Rallye des vieilles voitures du Vivarais s'est tenue dans notre village.

Je profite de cette tribune pour saluer le Club des 3V.

Le dernier week-End de Juin, notre Commune a été le théâtre (au propre comme au figuré) d'une animation aux multiples facettes. Des artisans venus de l'autre bout de la France s'installèrent dans les rues du village pour travailler, exposer et vendre leur production en habits du Moyen-Age.

Vous avez ainsi pu voir de véritables professionnels de l'artisannat d'art attendre votre curiosité pour dialoguer autour de leur métier.

Vous avez pu faire un tour en calèche, assister à une pièce de théâtre au jardin d'enfants, vous faire maquiller le visage et acheter des produits locaux (charcuterie, fromages de chèvre, légumes, soie) mis à l'étale par quelques Piraillons.

Pour terminer, il me faut souligner le travail important effectué par le groupe chargé de l'organisation, et que je remercie tout particulièrement.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1986

NAISSANCES	•	
DOUT ANCIED	Sébastien	24 Mars
BOULANGER	Annabelle	27 Mars
PIPON	Olivier Jean Ghislain	15 Avril
REYNAUD	Mathilde	07 MAI
CATINON	Pierre-françois	O4 MAI
GONON	Mathieu	22 Juillet
BARRALON	Céline Madeleine	31 Juillet
JULIEN	Ludivine Karine Thérèse	28 Août
CELLARD FANGET	Jonathan Stéphane Nicolas	17 Septembre
MARIAGES :		
MARIAGED .		
	FANGET Christian Pierre Léon	
	et ARNAUD Christiane Louise Jeanne	19 Avril
	BERNE Joël Louis	
	et MONTAGNE Christine Bernadette	03 Mai
	MARTEL Joël Marie Jean	
	et DUMAS Pascale Marie Josephe	31 Mai
	AUGIER Eric Alexis José	
	et CELLARD Rachel Monique	07 Juin
	et Chilard Address Montque	
	LACHAUD Serge Joseph Marie	
	LACHAUD Berge Observiole	28 Juin
	et DUFAUD Florence Yvonne Gabrielle	
	DOUDAINE Jean-Luc Maurice	
		06 Septembre
	et DENIS Marie-José	OU SOPULATION
	GIRODET Robert Marcel Jean	
	GIROUST RODERT Morres of Lauren	04 Octobre
	et FRANÇOIS Martine Marie-Jeanne	01 00000
DECES :		
CAROT Andr	é Jean Marie Joseph	29 Janvier
DADOT ANGI	E Adrienne Louise Veuve PANEL André	10 Février
POTTTERO A	Marc Hector Ignace	17 Mars
DIMAC Amba	roise Emmanuel Abel	29 Mars
מווא ממווסמוומ של שמווסמוומ	arie Marguerite Louise épouse GIRODET	07 Avril
DUNUUNE ME	Paul Marius Antoine époux SAUZEAT	10 Avril
PAROU Man	ius époux CREMILLEUX	19 Avril
BARUU Mar	us epour cheminan	25 Mai
FATTUN MO	FATTON Marie Pierrette CATINON Jules Henri époux CANCADE ORIOL Léa Marie Joséphine Veuve VIAL	
CATINON J		
ORIOL Léa		
GIRAUDET	Joseph	22 Juillet 23 Juillet
BARROU Al	exandre Jean Baptiste époux BLACHON	30 Juillet
	rie louise Veuve COLEON	29 Juillet
GARCIA Sy	lvia	04 Août
BALLY Mar	guerite Marie Louise Veuve DELAVANNE	
	oséphine Marie Veuve MAGNARD	06 Août
MACNOLON	Marie Claudia	18 Août

MAGNOLON Marie Claudia

BONNIER Gilles Marcel Marie

DUMAS Jeanne Francine

CRETON Paul

29 Octobre

31 Octobre

19 Novembre